

Paris le 2 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SYNOFDES - Syndicat National des organismes de formation de l'économie sociale

Les résultats publiés par le Ministère du travail mercredi 26 avril dernier concernant la mesure de l'audience des organisations d'employeurs permettent au Synofdes d'accéder à la représentativité dans la branche des organismes de formation au côté de la FFP, seule organisation patronale jusqu'ici représentée.

Nous étions, depuis notre création en 2007, empêchés de participer aux discussions de la branche, bien que nous portions des intérêts spécifiques liés à la situation de nos adhérents dans le cadre des politiques publiques de formation professionnelle. En effet, il résulte du positionnement de nos adhérents, des contraintes en termes de gestion des ressources humaines notamment, qui seront dorénavant mieux prises en compte.

Cet accès à la représentativité nous confère des responsabilités que nous assumerons de façon constructive, et ouvre également des perspectives, dans la mesure où de nombreux acteurs de la formation professionnelle ont désormais un choix entre deux organisations représentatives qui reflètent des réalités d'organismes de formation sensiblement différentes.

Après une longue période durant laquelle le dialogue social était inexistant dans la branche, les accords dernièrement signés, notamment ceux relatifs à la mutuelle santé ou à la nouvelle grille de classification, attestent de la nécessité de sa rénovation.

Les organismes de formation ont désormais le choix d'adhérer à une organisation d'employeurs qui corresponde à leurs valeurs et leur engagement social et sociétal

Cet accès à la représentativité conforte par ailleurs l'union des employeurs de l'économie sociale (UDES) à laquelle nous adhérons au niveau multi professionnel.

Pour tout contact :

Gérard Brédy : Président, Tel 06 82 55 63 83

Michel Clézio : Vice-Président Tel 06 82 57 97 22